

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE

Gestion de l'entreprise

Calculatrice autorisée

Durée : 4 h

Coef. : 3

Ce sujet comporte 8 pages

Annexes :

- 1 : L'esthétique à domicile (4 pages)
- 2 : Budget prévisionnel à rendre avec la copie

| | | |
|---------------------------|-------------|--------------|
| BTS ESTHETIQUE COSMETIQUE | | SESSION 2003 |
| ETESGES | Durée : 4 h | Coef. 3 |
| Gestion de l'entreprise | | Page |

L'ESTHETIQUE A DOMICILE

A l'issue de votre BTS Esthétique Cosmétique, vous souhaitez exercer une activité qui vous assure une autonomie importante et vous vous intéressez depuis plusieurs mois à l'esthétique à domicile. Avant de prendre votre décision, vous analysez votre projet initial d'installation.

Étude de marché

1. A partir des éléments fournis en annexe, vous réalisez une analyse du marché structurée, argumentée et synthétique mettant en évidence les caractéristiques de ce marché, notamment en termes de cibles et de concurrence.
2. Après avoir expliqué les notions de motivations et de freins dans le domaine commercial, vous indiquez trois exemples de motivations puis trois exemples de freins ressentis par la clientèle qui choisit l'esthétique à domicile.
3. Afin d'assurer la promotion de votre nouvelle activité, vous décidez de vous appuyer principalement sur des moyens de communication hors média.
 - 3.1. Tenant compte de votre volonté d'exercer de façon indépendante, vous indiquez trois raisons vous amenant à privilégier ce choix de communication.
 - 3.2. Vous listez trois actions envisageables et vous en choisissez une :
 - Comment allez-vous la mettre en œuvre ?
 - Quels éléments de coûts prévoyez-vous ?
 - Comment pourrez-vous mesurer les retombées de l'action de communication choisie ?

Étude juridique

Vous souhaitez créer une entreprise pour exercer votre activité d'esthéticienne à domicile et vous faites les choix suivants :

Forme juridique : EURL.

Nom commercial : Itinéraire Beauté.

1. Indiquez les principales caractéristiques de l'EURL. (Précisez les formalités de constitution, le capital social, le nombre d'associés, la responsabilité du dirigeant).
2. Vous souhaitez protéger votre nom commercial et prévoyez une démarche juridique dans ce but.
 - 2.1. Quel est l'intérêt de cette démarche ?
 - 2.2. Quelle procédure devrez-vous suivre ? Quelle est la durée de la protection ?
3. Le droit au nom est-il cessible en cas de cession du fonds de commerce ?

| | | |
|---------------------------|-------------|--------------|
| BTS ESTHETIQUE COSMETIQUE | | SESSION 2003 |
| ETE5GES | Durée : 4 h | Coef. 3 |
| Gestion de l'entreprise | | Page 1/8 |

4. Votre assureur vous conseille d'établir un contrat de responsabilité civile professionnelle.

4.1. Quelle est l'utilité de ce contrat ?

4.2. Quelles sont les conditions requises pour que votre responsabilité civile soit mise en œuvre ?

4.3. Dans quelles situations est-il possible d'envisager une exonération de votre responsabilité ?

Étude comptable et financière

Soucieuse d'élargir votre clientèle, vous démarcherez à la fois une clientèle individuelle (particuliers) et une clientèle dans les entreprises (groupes). Vous envisagez une répartition de votre chiffre d'affaires à raison de 60% en particuliers et 40% en entreprises. Les délais de paiement sont à 30 jours pour les entreprises. Afin de mieux gérer ces flux financiers, vous décidez d'établir un budget de trésorerie à partir des renseignements suivants :

| Chiffres en € | janvier | février | mars | avril | mai | Juin |
|---------------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|
| Ventes TTC | 4.000 | 4.200 | 4.800 | 3.900 | 4.700 | 5.100 |
| Achats TTC | 3.500 | | 1.500 | | 1.600 | |

- ✓ Les particuliers payent au comptant.
- ✓ Les fournisseurs des produits sont payés à 30 jours sauf pour le 1^{er} achat qui doit être payé comptant.
- ✓ Un emprunt pour l'achat d'une voiture est remboursé 300€/mois.
- ✓ Les assurances véhicule et responsabilité civile professionnelle sont payées le dernier mois de chaque trimestre : 350 €.
- ✓ Les autres achats (carburants, fournitures administratives, achats de prestations diverses...) représentent 5 % du chiffre d'affaires TTC du mois. Ils sont payables en fin de mois suivant l'achat.
- ✓ Salaire brut mensuel : 1.200 €.
- ✓ Les charges sociales représentent 40% du salaire brut. Elles sont versées par trimestre, le 1^{er} mois suivant du trimestre échu.
- ✓ La TVA à payer au titre de chaque mois est versée le 21 du mois suivant (à calculer uniquement sur les produits et achats indiqués dans le tableau en considérant un taux de 19,6%).
- ✓ Les impôts et taxes s'élèvent à 150€/mois versés le mois même.
- ✓ Vous disposerez de 1.000€ en trésorerie initiale.

1. Complétez le budget prévisionnel de trésorerie relatif au 1^{er} semestre du 1^{er} exercice. (tableau en annexe à rendre avec la copie).
2. Quelles sont les conséquences d'une trésorerie négative en fin de mois ? Ces conséquences ont-elles une incidence sur le résultat de l'entreprise ?
3. Que devrez vous faire pour remédier à une trésorerie négative ? (La réponse doit être en rapport avec le budget de trésorerie annexé).

| | | |
|---------------------------|-------------|--------------|
| BTS ESTHETIQUE COSMETIQUE | | SESSION 2003 |
| ETE5GES | Durée : 4 h | Coef. 3 |
| Gestion de l'entreprise | | Page 2/8 |